LIEU ET DATES

CVCI, Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, Avenue d'Ouchy 47, 1006 Lausanne
http://www.cvci.ch.

Introduction
- Jeudi 27 avril 2023, Vendredi 28 avril 2023, Mardi 2 mai 2023

Approfondissement
- Lundi 22 mai 2023 et Mardi 23 mai 2023

Master Class
- Mercredi 24 mai 2023

Examens:
- Jeudi 15 juin 2023

COÛTS DE PARTICIPATION

Formation entière (Master Class incluse)	**CHF**	**4'900.-**
Master Class (seule)	**CHF**	**700.-**

Ces montants comprennent la documentation (PDF), les collations pendant les pauses, ainsi que les repas de midi

Chaque participant doit disposer d'un ordinateur portable ou d'une tablette sur lequel il pourra télécharger avant chaque séance les présentations et les documents importants en format PDF

Rabais Early Bird (demande d'inscription reçue jusqu'au 28 février 2023)
- *Formation entière: CHF 4'600.- au lieu de CHF 4'900.-*
- *Master Class seule: CHF 600.- au lieu de CHF 700.-*

Rabais Entreprise dès 2 inscrits
- *Formation entière: 20% sur le deuxième inscrit et les suivants, soit CHF 3'920.-*

(rabais non cumulables)

INSCRIPTION

En ligne: http://seminaires-cui.unige.ch/dpo au plus tard le jeudi 20 avril 2023
Le nombre de participants à la formation entière est limité à 30 personnes
La Master Class (seule) est uniquement ouverte aux alumni de la formation CPD/DPO

RENSEIGNEMENTS

Pour tous renseignements, contacter le Prof. Dimitri Konstantas de l'Université de Genève via messagerie aboard@unige.ch, ou DPO Associates Sarl via messagerie info@dpo-associates.ch

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
CENTRE UNIVERSITAIRE D'INFORMATIQUE
seminaires-cui.unige.ch/cpd

dpo ASSOCIATES
www.dpo-associates.ch

CVCI
CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
www.cvci.ch

Formation - 2023
RESPONSABLE DE LA PROTECTION DES DONNEES EN ENTREPRISE / DATA PROTECTION OFFICER (DPO)

CENTRE UNIVERSITAIRE D'INFORMATIQUE

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Formation
RESPONSABLE DE LA PROTECTION DES DONNÉES EN ENTREPRISE / DATA PROTECTION OFFICER (DPO)

POURQUOI CETTE FORMATION

Toute entreprise qui ne s'est pas organisée de manière à respecter les nouvelles règles de protection des données s'expose dorénavant à des sanctions conséquentes

Cette formation propose une approche pluridisciplinaire de la mise en œuvre de la protection des données en entreprise. Elle fournit les instruments indispensables aux responsables de la protection des données / DPO pour accompagner leur entreprise à la mise en conformité, notamment:

- Connaître et savoir appliquer les grands principes de la Loi suisse sur la protection des données (LPD) (et son Ordonnance) et du Règlement général européen de protection des données (RGPD)
- Etre en mesure de juger si, quand et dans quelle mesure un traitement de données personnelles est susceptible de porter atteinte à la personnalité d'un individu
- Savoir piloter la mise en place et la gestion au quotidien de la LPD et du RGPD dans l'organisation
- Instaurer en interne une culture de protection des données
- Former et sensibiliser les collaborateurs à la protection des données
- Assurer une meilleure conformité légale et la veille légale
- Maîtriser les risques légaux, techniques et de réputation
- Permettre à la direction de déléguer la mise en conformité à des personnes dûment formées

OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

- Bonne compréhension du rôle et des tâches du CPD/DPO, conformément aux exigences de la LPD et du RGPD dans les trois matières suivantes:
  - – juridique
  - – gestion d'entreprise / organisation
  - – sécurité de l'information
- Capacité de mettre en place le registre et la documentation des traitements et d'évaluer les risques des traitements des données personnelles du point de vue de la LPD et du RGPD
- Savoir-faire pour conseiller la direction de l'entreprise et les responsables de traitement sur les mesures à mettre en place pour respecter la LPD et le RGPD
- Bonne pratique pour former et informer les collaborateurs aux exigences de la LPD et du RGPD
- Assister et simplifier les tâches des organes de révision
- Réaliser les analyses d'impact

PUBLIC CIBLE

Responsables des traitements, DPO, juristes d'entreprise responsables de la protection des données, responsables de la sécurité de l'information (RSSI), responsables des ressources humaines, responsables de la gestion des risques, responsables «*compliance*», auditeurs de la sécurité de l'information et toutes personnes intéressées par l'intégration des normes de la LPD et du RGPD dans l'entreprise

POINT FORT

Les enseignants des trois matières (Mes Isabelle Hering et Gérald Page, Monsieur Franco Lorenzetti, Monsieur Philippe Oechslin) sont présents pendant tous les cours afin d'aborder la protection des données de manière transversale et de donner des réponses à la fois juridiques, techniques et organisationnelles. Madame Carine Allaz enseignera l'audit. Des cas pratiques sont discutés tout au long de l'enseignement.

FORMATION DE 7 JOURS

Introduction

Jour 1 - Juridique (jeudi 27 avril 2023)
- Introduction à la nouvelle LPD et au RGPD, principes, droits et obligations, sanctions
- Documents de travail, cycle de vie des données et archivage
- Responsabilité du DPO

Jour 2 - Organisation (vendredi 28 avril 2023)
- Introduction – les 3 modèles
- Le DPO – la politique de protection des données
- Rôles et responsabilités des différents acteurs

Jour 3 - Sécurité de l'Information et ateliers pluridisciplinaires (mardi 2 mai 2023)
- Principes de base de la sécurité de l'information
- Aperçu des risques et des attaques actuels, exemples concrets et démonstration
- Privacy by Design and by Default
- Anonymisation, pseudonymisation, chiffrement

Approfondissement

Jour 4 – Juridique (lundi 22 mai 2023)
- Protection des données dans le monde du travail
- Applications spécifiques (Big Data, Vidéosurveillance, Géolocalisation, IoT, Cloud, Biométrie…)
- Transferts internationaux, contrats
- Droit cantonal: intervention de Monsieur Christian Flueckiger, Préposé cantonal à la protection des données et à la transparence, Jura et Neuchâtel

Jour 5 - Organisation, Sécurité de l'Information, Audit (mardi 23 mai 2023)
- Organisation de la protection des données dans l'entreprise
- Mesures techniques et outils spécifiques à la protection des données
- Introduction à l'audit du SI et à l'analyse d'impact relative à la protection des données

Master Class

Jour 6 - Questions choisies (mercredi 24 mai 2023)
- Intelligence Artificielle (IA) et protection des données
  - – Principes techniques et juridiques
  - – Table ronde
- Nouvelles loi LPD et ordonnance OPDo: intervention du PFPDT
- Retours d'expériences par des DPO
- Présentation de l'ASDPO

Examens

Jour 7 - Préparation aux examens et examens (jeudi 15 juin 2023)
- Un participant ne peut passer les examens que s'il a assisté à tous les cours (y compris la Master Class)

ATTESTATION OBTENUE

Délivrance par le CUI / Université de Genève d'une attestation de réussite (**6 ECTS**) remis à chaque participant qui aura rempli les conditions requises:
- participation à tous les cours (y compris la Master Class)
- réussir l'examen final et
- acceptation du mémoire par un enseignant

L'obtention de cette attestation de réussite équivaut à un module enseigné dans la formation InfoSec / Université de Genève. Les participants à la Master Class recevront du CUI / Université de Genève une attestation de participation.